

Le photovoltaïque retrouve le moral

Inauguration et ouverture, hier matin, au palais des Expos, du salon Énergie et Habitat. L'occasion de découvrir les technologies du futur.

Midi trente, hier. Séance inaugurale de la 3^e édition d'Énergie et Habitat, rehaussée, par tradition, par le prince Laurent, qui est arrivé non plus au volant d'une jeep mais d'une Smart (c'est plus écologique). Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général du salon, Étienne Bertrand, a rappelé ces raisons impérieuses qui fondent l'utilité du salon: «*La maladie du climat, malade de notre aveuglement, de nos modes de consommation et de notre consommation énergétique débridée...*»

En plus, la terre s'épuise, ainsi que les réserves en pétrole. Il faut inventer de nouveaux systèmes et procédés de production d'énergie. Il n'y a rien de bien révolution-



Joyeux couper du ruban, hier midi. Le salon Énergie et Habitat, 3^e du genre, se veut le rendez-vous de ceux qui regardent l'avenir avec intelligence.

naire par rapport à l'an passé «*mais nous avons essayé de diversifier l'offre*» explique Admon Wajnbium, l'attaché de presse. On retrouve au salon des fabricants de matériaux et des concepteurs de systèmes constructifs en bois. Moins d'installateurs de photo-

voltaïque aussi: 230 exposants se partagent les 12 000 m² parmi lesquels 49 sociétés spécialisées dans le photovoltaïque.

À ce propos, le porte-parole du ministre Nollet a annoncé, hier, une bonne nouvelle pour le secteur: dès le 1^{er} décembre, l'octroi

anticipé de 40 certificats verts, soit 3 560 € (ce qui représente une production de 5 ans sur la valeur actuelle de 89 €).

La réduction fiscale fédérale de 40 % de l'investissement total reste d'application. L'investissement redevient donc

rentable.

Pourquoi ce subit retour d'attractivité du photovoltaïque? «*Parce que le secteur a très mal encaissé l'annonce, début octobre, de la franchise suppression de la prime expliquait*» Eric Guyot, d'Ekowatt. Du jour au lendemain, les citoyens ont perdu tout intérêt pour le photovoltaïque et des installateurs ont été désarçonnés confrontés au vide alors que, prime ou pas, il demeure rentable. Nous sommes donc montés au créneau et avons travaillé en inter-cabinets pour dégager une solution alternative. C'est une très bonne nouvelle. ■ P.W.

En pratique

Le salon Energie-Habitat, ouvert les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 novembre 2009, de 10 à 19h, 8,00 € par personne - 4,00 € pour les étudiants. Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans. Énergie & Habitat ASBL, av. Gouverneur Bovesse, 117 Bte 35 à 5100 Jambes, 081/321.920 info@energie-habitat.be www.energie-habitat.be

À Erpent, cinq habitations prototypes

Il a l'ambition de bâtir les maisons du futur, en bois, et de les faire certifier. Un passionnant chantier d'expérimentation et d'avenir, à Erpent.

À 57 ans, l'entrepreneur Claude Macors, qui a remis ses affaires en 2007, veut apporter son expérience et son expertise aux constructeurs d'habitations en bois. Il a consacré l'année 2008 à voyager en Europe, particulièrement dans le nord, pour découvrir les nouveaux produits du marché et assure que ces nordistes ont 25 ans d'avance sur la Belgique.

Il y a fait son marché de bonnes idées, a fondé une nouvelle société (La Maison Idéale, qui a son siège à Champion) et lancé, début octobre, rue de l'Aubépine, à Erpent, un passionnant projet pilote de cinq habitations jumelées pour lesquelles son niveau d'exigence, en termes d'isolation et de performance énergétique, est aussi élevé qu'inédit.

Il veut non seulement abaisser au ras des paquêtes les coefficients mais aussi les faire certifier par des scientifiques.

Claude Macors énonce une règle d'or: pour être certifiée en basse énergie, la maison doit être absolument étanche à l'air tout en éliminant sa vapeur intérieure. «*J'ai repensé toute l'enveloppe de la maison. Il a fallu résoudre les points sensibles où l'air est susceptible d'entrer, tels les châssis, les raccords des murs et bien sûr de la toiture*» explique l'entrepreneur.

Ce bloc de cinq maisons se veut



Claude Macors rêvait de mettre sur le marché un produit exceptionnel et nouveau en termes de performance. Il est sorti de terre à Erpent.

donc une pièce d'épreuve, un prototype soumis à expérimentations et à confrontation de matériaux. «*Il s'agit d'une maison en bois massif et panneaux lamellé-collé (et donc pas d'une ossature bois) industrialisés donc fabriqués en usine*».

Actuellement, 15 à 16 % de permis de bâtir concernent une maison en bois, un matériau noble qui se prête à merveille à la performance énergétique et, en l'occurrence, au concept de basse énergie. Tandis que le bloc de béton, lui, est poreux.

Ce qui pousse Claude Macors à expérimenter le bois et les nouvelles énergies, c'est aussi un sentiment de tristesse voire de révolte par rapport à ce qu'il constate: trop d'entrepreneurs vendent la performance énergétique en la galvaudant sur papier, en ne maîtrisant rien et en mentant à leurs clients.

«*Toutes les maisons sont soi-disant basse énergie, or, c'est un leurre, un argument de vente car aucune n'est mesurée ni contrôlée*»

assène-t-il. Claude Macors est d'ailleurs co-auteur, avec la Fédé-

ration des menuisiers, d'un ouvrage intitulé: «*Du bois pour bâtir*», qui répond à toutes les questions que se posent les constructeurs et qui vise le bekl ouvrage, la perfection.

«*Le bois, explique Claude Macors, exige davantage de soins et une maîtrise de quelques règles élémentaires, comme le double mur, le premier avec pare-vapeur, le second pour accueillir les gaines techniques*». À défaut, ces maisons vont pourrir.

Ces maisons à basse énergie doivent aussi être impérativement équipées d'un système de ventilation mécanique contrôlée ou VMC (à ne pas confondre avec des extracteurs, qui extraient tout tandis que la VMC n'extraie que 15 % d'air vicié), qui régénère l'air.

Autre équipement: le chauffage dit à co-génération, qui produit du chauffage et de l'électricité avec une seule énergie). Pour lui, la co-génération, c'est l'avenir.

«*La nouveauté, c'est que tout cela sera labellisé et garanti or, actuellement, aucune maison n'est labellisée et contrôlée. Nous pourrions attester et même garantir une épargne de 30 tonnes de CO₂, 40 000 € d'économie de chauffage au prix de l'énergie d'aujourd'hui. Une consommation de chauffage équivalente à plus ou moins 350 litres de mazout annuel.*

La performante énergétique se couplera à celle de l'atténuation du bruit. «*Il faut se donner les moyens de contrôler. Trop de gens ont été roulés et volés. C'est l'avenir...*» ■ P.W.